

Patrice Legoux

---

De : "Maurici" <maurici@free.fr>  
 À : "Liste généalogie Aveyron" <genealogie-aveyron@yahoogroupes.fr>  
 Envoyé : dimanche 30 janvier 2005 20:12  
 Objet : [genea-12] Re: Re: signification du "de "

Réponse au message n° 4 de François Papin de l'envoi groupé n° 1849, et aux autres qui ont précédé, au sujet de la particule " de " :

Bonjour à tous !

Pardonnez-moi d'ajouter mon grain de sel à cette discussion passionnante, mais il me semble que vous vous torturez un peu trop les méninges sur ce sujet. La particule " de " appliquée à des paysans ou à des non-nobles en général, filles ou garçons, n'est pas et ne devrait pas avoir à être un sujet d'étonnement. Pour deux raisons essentielles que notre société individualiste et le formatage sur le seul moule français nous font oublier :

1°. La raison la plus simple est que l'on est de quelque part et que l'on appartient à quelqu'un ou à un clan, disons à une famille. D'où la particule "de" pour les nobles à partir de leur fief qui leur servait donc de nom de lieu d'origine, avec extension au clergé, les évêques par exemple, comme celui de Rodez, qui était communément appelé au 17e siècle, en tant que prieur de Maleville, Monsieur - ou Monseigneur - de Rodez. Et même chose pour les paysans ou les non-nobles en général : mon arrière-grand-père de Brandonnet était communément appelé " lo Batista d' a La Vidaliá / le Baptiste de La Vidalie ", avec article " le " et en oubliant son nom de famille " Lacout ", la Vidalie étant son lieu de résidence. Pour le " de " d'appartenance à une famille, même chose, et ça ne touchait pas que les filles ou les cadets, bien que dans les documents écrits on le trouve essentiellement appliqué à ces catégories, encore que...

2°. La deuxième raison est que la langue d'oc ( et non point "le patois", terme de mépris que les conquérants français ont inventé et emploient pour désigner la langue de vaincus, fut-elle celle des troubadours, et le font employer d'ailleurs aux dits vaincus ) prenait parfaitement en compte toutes ces nuances de langage, jusque dans les écrits officiels, avec féminisation du nom de famille pour les femmes ( la Murada, la Papina ), sauf si ce nom était déjà féminin ( La Cot ) et avec pluriel pour ces mêmes patronymes, lorsqu'ils étaient employés en collectif : los Murats, los Lacots, los Papins ( los = prononcer lous ). Et ça dure encore dans la langue parlée : un de mes jeunes camarades qui fait du théâtre - en occitan ! - avec moi et qui parle la langue apprise à la maison - et non dans les livres ! - s'annonce au téléphone en disant " Soi lo Xavièr de Bach / Je suis le Xavier de Bach " alors qu'officiellement il s'appelle en français " Xavier Bach ". Et lorsqu'à partir de 1539 ( Edit de Villers-Cotterets ), les notaires passèrent petit à petit au français, puis ensuite les curés ( celui de Maleville, entre 1610 et 1630, écrivait encore les actes en occitan, alors que le vicaire les écrivait en français ), tous ces gens gardèrent longtemps les habitudes de l'occitan, d'autant que c'était la langue qu'ils entendaient tous les jours autour d'eux, et qui les imprégnait totalement bien qu'elle ne soit plus officielle.

3°. Quant aux questions, François Papin, que vous vous posez à propos " d'existence légale pour elle-même " ou de "jamais elle n'est elle", ou encore "tenter d'avoir une existence personnelle",

je pense qu'elles relèvent de l'anachronisme total pour les périodes antérieures à la Révolution - et même après d'ailleurs ! - car les questions ne se posaient pas dutout en ces termes puisque, comme dit plus haut, on était de quelque part et on appartenait à quelqu'un ou à un clan. Et d'ailleurs ne croyez pas, malgré les formules trompeuses, que la femme n'avait pas d'existence légale, notamment en Rouergue et dans les pays d'oc en général, pays de droit écrit. Et combien de fois ai-je rencontré dans des testaments ou des contrats de mariage, une fille même cadette, faite héritière par son père, au détriment de garçons qui n'étaient pas jugés capables de faire valoir le bien familial, soit qu'ils aient été trop jeunes, soit sans doute qu'ils aient été plutôt inintelligents ou remplis de vices dangereux pour l'intégrité de la propriété familiale. Je vous dirai même mieux, en pays gascon, dans les Pyrénées, la fille aînée était toujours l'héritière, au détriment des garçons plus jeunes - eh oui ! - et qu'elle pouvait épouser une héritière... Quant à souffrir de ces situations, je me demande si les intéressés se posaient même la question, c'était comme ça, et puis la solidarité était telle qu'en règle générale, sauf clash entre individus, personne n'était laissé pour compte: même les bâtards étaient nourris dans la famille du père - et même dotées pour les filles, comme une fille légitime - jusqu'à ce qu'ils puissent se débrouiller eux-mêmes avec un métier.

Tout cela veut dire que si nous nous référons aux règles en vigueur à notre époque - et a fortiori aux déviances de notre société de consommation ! - nous ne pouvons pas comprendre le fonctionnement de ces sociétés anciennes. Pardonnez-moi, encore une fois, d'avoir été trop long, encore que nous puissions parler de tout ça des heures entières. Merci de m'avoir lu. Bien cordialement à tous.

maurici andrieu.

[Les parties de ce message comportant autre chose que du texte seul on été supprimées]

Pour vous désabonner de ce groupe, envoyez un email à :  
genealogie-aveyron-unsubscribe@yahoogroupes.fr

Sponsor Yahoo! Groupes

---

Liens Yahoo! Groupes

! Pour consulter votre groupe en ligne, accédez à :  
<http://fr.groups.yahoo.com/group/genealogie-aveyron/>

- | Pour vous désinscrire de ce groupe, envoyez un mail à :  
[genealogie-aveyron-desabonnement@yahoogleups.fr](mailto:genealogie-aveyron-desabonnement@yahoogleups.fr)
- | L'utilisation de Yahoo! Groupes est soumise à l'acceptation des [conditions d'utilisation](#).